



Informatique et enseignement philosophique

Irène Saya

► **To cite this version:**

Irène Saya. Informatique et enseignement philosophique. Bulletin de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), Association EPI 1987, pp.93-99. edutice-00000985

HAL Id: edutice-00000985

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000985>

Submitted on 20 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INFORMATIQUE ET ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

Irène SAYA

Je veux tout d'abord remercier l'EPI de me permettre d'exprimer ici quelques idées qui sont le fruit de la recherche effectuée dans le cadre du CNDP en 1984 et 1985. L'équipe - composée de Michèle TAMNOU, professeur de physique, Martine RABATEL, professeur d'histoire et de moi-même, professeur de philosophie - a réalisé deux didacticiels : TIARE en 1984 et DOCTE en 1985. Ces deux réalisations sont la source des réflexions qui suivent.

Introduire l'informatique dans l'enseignement philosophique est une tâche passionnante mais difficile : l'ordinateur, tout au plus, intrigue les professeurs de philosophie. On dispose de peu de didacticiels ; on leur conteste le droit à l'existence ; sur ce sujet, un article très argumenté est paru dans le numéro X des "Cahiers philosophiques" : il y aurait une incompatibilité totale entre l'ordinateur et le professeur. Seuls des philosophes-chercheurs (sur Malebranche par exemple) l'utilisent parfois mais la situation est loin d'être comparable à celle des sciences humaines. Je renvoie ici le lecteur au numéro de mai-juillet 1986 du "Courrier du CNRS". On peut cependant parier que, dans quelques années, l'évolution des matériels entraînant une plus grande commodité d'utilisation (lecteurs optiques...), son usage se répandra. Les réticences des "philosophes" seront réduites, comme ce fut le cas lors de l'introduction des matériels audiovisuels, qui est aujourd'hui largement réalisée.

Il y a, me semble-t-il, trois utilisations possibles de l'ordinateur pour un professeur de philosophie : en premier lieu, l'ordinateur est une mémoire. C'est aussi un outil qui permet de simuler et de stimuler le dialogue. Enfin, s'il ne pense pas par lui-même, il donne à penser. Pratiquement donc, comment l'utiliser ?

I - L'ORDINATEUR COMME MÉMOIRE

1) Pour mémoire (!), je rappellerai l'usage que peuvent en faire les chercheurs qui travaillent sur l'histoire de la pédagogie de la philosophie. Nombre de faits relatifs à ce domaine peuvent être traités de façon scientifique et intéresseraient au plus haut point les professeurs. J'ai fait parvenir à l'INRP, grâce à la bienveillance de Madame Leselbaum, un projet sur ce thème, mais celui-ci n'a suscité aucun écho.

2) L'ordinateur peut d'autre part s'inscrire, comme outil de travail, à côté des manuels traditionnels. Certes, il est quelque peu sacrilège de mettre en mémoire des extraits d'œuvres de la culture philosophique. Et pourtant les manuels que nous utilisons dans nos classes ne font pas autre chose. Là se pose le problème du choix, du découpage, de la reproduction de ces extraits. L'ordinateur ne permettrait-il pas, à chaque professeur, rendu ainsi autonome, de maîtriser l'organisation matérielle de la préparation des leçons, de stocker les outils de travail qu'il aurait réalisés lui-même, d'en avoir l'accès immédiat, d'en réaliser la reproduction grâce à l'imprimante, au traitement de texte etc. ?

3) De plus, l'ordinateur, supérieur en cela au manuel, est également une mémoire vive. Par le paramétrage des programmes, il est possible d'opérer sur les données ainsi stockées des transformations multiples. C'est en ce sens que j'ai conçu le programme DOCTE : il s'agit d'un recueil d'extraits célèbres de la littérature philosophique, présentés sous formes d'exercices-jeux ; sous des présentations diverses - adaptées aux séries ABCDEFG... dans lesquelles l'enseignement philosophique existe -, l'élève est invité à s'en approprier le contenu, à les situer dans leur contexte historique, scientifique, culturel etc. De la même manière, j'envisage de construire un programme LEXIC qui permettrait de présenter le vocabulaire des philosophes de façon progressive et structurée.

II – L'ORDINATEUR SIMULE ET STIMULE LE DIALOGUE

1) La mise au point de didacticiels proposant une forte interactivité constitue l'objectif essentiel d'un réalisateur. Certes le "dialogue" avec la machine ne remplace pas l'échange vivant. Mais il existe des élèves qui n'ont pas accès à l'enseignement normal ; il y a d'autre part des situations où, dans les classes, le dialogue entre le maître et les élèves se bloque temporairement. Le recours à l'ordinateur peut être l'occasion de

le renouer. Ceci me semble vrai dans toutes les séries dans lesquelles nous travaillons. Les élèves des séries techniques, plus sensibles à l'intérêt des machines, ne sont pas les seuls à être concernés. L'ordinateur, par sa neutralité bienveillante et son apparence d'objectivité (car il va de soi que celle-ci dépend de la qualité du didacticiel), peut donner confiance à l'élève qui éprouverait un blocage à l'égard de l'enseignement traditionnel. La stimulation par le jeu est ici essentielle.

Le didacticiel TIARE a été conçu dans cet esprit. Il s'agit de permettre à des élèves arrêtés par un vocabulaire technique, de prendre conscience, de façon autonome et progressive, de leur aptitude à le comprendre. TIARE est, comme son nom l'indique, une désacralisation de certains termes du vocabulaire politique : il montre que les termes savants sont compréhensibles lorsqu'on dispose de certaines clefs, et que les termes simples sont au contraire beaucoup plus complexes. Le programme TIARE est philosophique au sens où il induit de façon concrète une réflexion sur les pouvoirs du langage, sur les illusions que la pensée commune entretient à son encontre ; les trois parties du programme amènent l'élève à prendre conscience de façon progressive de ses capacités d'expression. Les conclusions se veulent non dogmatiques ; elles découlent naturellement du travail de l'élève. On pourra l'utiliser dans les classes d'histoire et de philosophie.

La seule objection que l'on peut lui opposer, c'est qu'il a nécessité, pour un usage en classe d'une durée de deux heures, le travail de trois personnes durant une année et un délai de trois ans pour sa parution (très prochaine ?) dans le catalogue du CNDP.

Grâce à l'expérience acquise lors de la réalisation de TIARE et DOCTE (pour ce dernier didacticiel, l'analyse a été remise au CNDP en mars 85 et les fichiers complets en octobre 85), j'ai proposé à la Direction des lycées et à l'Inspection générale de philosophie une série de projets qui permettraient l'intégration limitée mais réelle de l'ordinateur dans les classes de philosophie. Cette perspective ne semble pas pouvoir être retenue puisqu'aucune de ces deux instances n'a accusé réception de ma proposition.

Nous avons cependant mis en chantier plusieurs programmes : l'un d'eux consiste à intégrer dans la progression annuelle du cours de philosophie, la lecture et le questionnement du "Discours de la Méthode", à travers des perspectives qui intéressent à part égale historiens, physiciens et philosophes. C'est le didacticiel DISCO que nous espérons avoir les moyens de réaliser un jour.

De nombreuses démarches interdisciplinaires sont donc possibles grâce à la confrontation des méthodes, des contenus et les finalités des diverses disciplines.

2) De fait, c'est la conception même d'un didacticiel, plus encore que son utilisation qui est une invitation au dialogue du professeur avec lui-même, dialogue avec ses collègues dans des perspectives inter - et intra - disciplinaires. Comme le souligne P. Pelpel dans son ouvrage "Se former pour enseigner", la réalisation d'un didacticiel est une entreprise complexe qui exige créativité et rigueur. Il semble que ce soit même, très précisément, une activité philosophique, c'est-à-dire, d'abord, de dialogue et de mise en question de ses propres certitudes pour nous, professeurs de philosophie qui sommes habitués à concevoir des liaisons toujours nouvelles entre les notions que nous étudions, des synthèses, des extrapolations, l'ordinateur constitue l'obligation de "déconstruire" notre discours reconstituer les enchaînements, les embranchements de notre pensée de sorte que les connexions soient prévues à l'avance, que les objections, soient formulées... Certes il est impossible, il n'est même pas souhaitable que tout, dans un enseignement, soit prévu d'avance, balisé, codé. Il existe cependant des chemins par lesquels l'apprenti-philosophe peut être invité à passer. Le didacticiel de philosophie peut représenter ces chemins balisés. Rien n'empêche qu'ils soient, en permanence, retracés. Cette démarche permet de se fixer des objectifs d'acquisition de certains savoirs ou savoir-faire et éventuellement d'en mesurer les résultats. Il va de soi qu'il ne peut s'agir que de modèles de réflexion et non de dogmes. Ainsi le professeur de philosophie qui conçoit un didacticiel réalise une tâche essentielle : celle de rendre explicites, transmissibles et simples les subtilités de la culture philosophique. En ce sens, la discussion avec mes collègues fut instructive, mes habitudes de langage ne leur étant pas, d'emblée, familières. C'est ainsi qu'au cours de ces rencontres nous conçûmes les projets HI-FI et FIFI relatifs à la philosophie de l'histoire et à la philosophie de la physique ; ceux-ci, nous l'espérons, seront un jour menés à terme.

3) De la même manière, la rencontre organisée le 20 juin 1984 par le CNDP avec deux équipes de professeurs de philosophie fut également très éclairante. J'ai pu ainsi voir un didacticiel sur la lecture de Spinoza réalisé par une collègue de Roanne et l'analyse des interprétations possibles de sujets de dissertation par une équipe parisienne. Que sont tous ces gens devenus ? La publication de cet article sera peut-être l'occasion de les retrouver.

III - L'ORDINATEUR DONNE À PENSER

Penser l'informatique me paraît constituer une tâche essentielle pour un professeur de philosophie.

1)- En premier lieu, l'ordinateur, comme toute machine, doit libérer l'esprit de tâches routinières ; il permet au professeur qui a mis au point des exercices qui "marchent" de réserver son énergie à de nouvelles tâches créatrices. Il permet donc au professeur de philosophie de rester philosophe. Quant à l'exercice programmé, compréhensible de part en part, réalisable dans le temps de la leçon, il permet aussi à l'élève d'être philosophe, c'est-à-dire actif intellectuellement. L'ordinateur apporte donc un aliment de plus dans un enseignement qui se réduit parfois, pour le professeur, au monologue devant des classes médusées ou agitées selon le cas. Il pourrait donc être une arme contre la routine car c'est l'effort de structuration qui, en philosophie surtout, permet la production d'idées nouvelles.

2) On a beaucoup contesté l'E.A.O. Il m'a paru, durant le stage de 100 heures au cours duquel ses principes ont été exposés, qu'il contient une mine d'idées concernant la transmission du savoir. La mise en commun de démarches pédagogiques de disciplines variées constitue pour le professeur de philosophie un intérêt tout particulier ; celui-ci se doit de les connaître, de les exploiter, non dans un but d'imitation mais avec le souci de les intégrer dans son propre enseignement puisque la philosophie, dès l'origine, est, d'abord, une pédagogie de la raison.

3) Quant au modèle algorithmique, il doit être lui aussi compris et intégré par la pédagogie philosophique. La formation légère que j'ai suivie m'a amenée à constater à quel point certains informaticiens ressentent le désir de connaître la philosophie. Ainsi, de même qu'il y a, je crois, un savoir pédagogique contenu dans l'E.A.O., de même il y a pour nous, philosophes, une multiplicité d'échanges possibles avec ces mathématiciens qui lisent Herbrand, Gödel, etc., qui se sont passionnés pour l'ouvrage de vulgarisation de Hofstadter "Gödel, Escher, Bach"... Certes les polémiques relatives aux éditions successives de l'œuvre de Heidegger ne constituent pas, à leurs yeux, une préoccupation majeure !- Ce qui les intéresse, c'est le pan , quelque peu méconnu en France, de la philosophie analytique. Il est donc réconfortant de constater que, pour eux, la philosophie est une exigence. A nous donc, philosophes, de répondre à cet intérêt.

En conclusion, je crois qu'il est difficile aujourd'hui, de faire un bilan des avantages, inconvénients ou risques de l'utilisation de l'ordinateur dans les classes de philosophie puisqu' elle n'existe pas vraiment.

La situation concrète est connue de tous : huit ou neuf appareils de conception déjà ancienne, enfermés en lieu sûr, au dernier étage de nos établissements, font que la pratique quotidienne du professeur reste classique. Il est vrai qu'on peut faire un bon enseignement avec sa voix, une craie et un tableau. Mais les choses vont changer, probablement sans nous et peut-être contre nous.

C'est pourquoi j'oserai formuler deux propositions

1- Que les professeurs-stagiaires soient initiés à l'informatique dans les CPR et qu'ils puissent se rendre compte qu'il y a des lieux où la logique mathématique et philosophique vit et se développe. L'expérience que j'ai tentée auprès des stagiaires en 1985 fut sur ce point très instructive pour moi et pour eux.

2- Que les professeurs qui souhaitent poursuivre leurs travaux de conception de didacticiels puissent trouver les moyens, le temps et les matériels pour s'y consacrer sans être freinés en permanence par des restructurations institutionnelles qui épuisent toute volonté d'innovation.

Madame Irène SAYA
Professeur au lycée E. Mounier
Grenoble